

INTITULE DU POSTE
Chargé de mission « Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain »
(DAU - SCoT 2019)
Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Contexte :

La métropole du Grand Paris a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Elle a été créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) et renforcée par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, au titre de sa compétence Aménagement, elle est en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain (SCoT).

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris a voté à l'unanimité le 23 juin 2017 le lancement de la procédure d'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain.

Le SCoT est le document ensemblier de la stratégie métropolitaine. Il a vocation à incarner la vision partagée du devenir du territoire. A ce titre, il doit servir de cadre de référence pour tous les documents de planification métropolitains (PMHH, PCAEM, SMAN), et définir un ensemble d'orientations pour le développement et l'aménagement du territoire métropolitain.

PROFIL DU POSTE

Missions :

- Assistance au pilotage de projet et à la coordination des prestataires ;
- Appui à l'animation de l'équipe projet, et suivi des travaux de production ;
- Participation à l'organisation et au suivi de la concertation ;
- Soutien dans la mise en œuvre des procédures administratives ;
- Suivi de la préparation et de l'animation des ateliers thématiques avec les communes et les Territoires ;
- Suivi des travaux des autres démarches métropolitaines en lien avec les directions opérationnelles ;
- Suivi des PLUi en cours d'élaboration sur le territoire métropolitain ;
- Suivi et accompagnement des travaux en lien avec les autres collectivités locales et les partenaires institutionnels ;
- Suivi des réflexions et projets connexes au SCoT ;
- Préparation et suivi des commissions élus.

Environnement hiérarchique :

Au sein de la direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme et sous la responsabilité de la directrice, vous êtes rattaché(e) à la mission SCOT, auprès du chef de projet SCOT.

En collaboration directe avec elle, vous travaillez à l'élaboration du SCoT, au travers d'un ensemble de missions d'animation, de production, de préparation et de suivi des différents travaux liés à l'élaboration du document.

PROFIL DU CANDIDAT

Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :

- De formation supérieure en urbanisme et aménagement du territoire, vous avez de préférence une première expérience sur un poste similaire.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, idéalement en Île de France.
- Bonne connaissance de l'environnement juridique et technique de la planification urbaine.
- Capacités à travailler en équipe et à mener un projet stratégique et règlementaire sur le long terme.
- Qualités de communication et d'écoute.
- Organisation, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, dynamisme, efficacité et diplomatie
- Capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique.

Conditions particulières d'exercice :

Les équipes de la Métropole du Grand Paris étant resserrées, cette configuration requiert de la part du titulaire du poste une forte polyvalence et une bonne capacité d'adaptation et de la disponibilité.

Conditions statutaires :

Catégorie A : Ingénieur ou Attaché

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Autres informations :

Temps de travail : 39h heures hebdomadaires

Possibilité de déplacements et de réunions ou événements en soirée

Régime de congés : l'agent bénéficiera de 25 jours de congés payés annuels et de 2 jours de RTT/mois.

Rémunération selon expérience et ancienneté.

CONTACT

Candidatures (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr sous la référence DAU – ScoT 2019.

ACCES

Adresse : 17 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS

Transports : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C), bus 89

Début du contrat : poste à pourvoir le 15 février 2019.